



**HAL**  
open science

## Licence Arts plastiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts plastiques. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02037286

**HAL Id: hceres-02037286**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037286>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Arts plastiques

de l'Université Paul Valéry  
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Arts plastiques

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150009263

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Université Paul Valéry Montpellier 3, UFR 1, ROUTE de MENDE, 34199 MONTPELLIER CEDEX 5 France.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence mention *Arts Plastiques* de l'Université Paul-Valéry - Montpellier 3 propose un parcours dans lequel trois axes se dessinent progressivement à partir des deuxième et troisième années de licence (L2 et L3) : Arts numériques/Jeu vidéo, Préparation aux métiers de l'enseignement en arts plastiques et Préparation aux métiers dans le domaine des arts plastiques (médiation œuvre d'art). La mutualisation des cours constitue une part importante de la construction de l'enseignement.

Cette mention permet directement l'accès à un master *Arts plastiques*, structuré en trois spécialités : master *Arts plastiques enseignement*, master *Arts Plastiques* à finalité recherche *Pratiques Plastiques contemporaines* et master *Arts Plastiques* à finalité professionnelle « ouverture au monde professionnel » *Fictions numériques*. La formation prépare aux principaux concours de la fonction publique en lien avec la mention. Cette dernière ouverture est une spécificité recherchée pour proposer une formation universitaire jusqu'alors essentiellement dispensée par des écoles privées.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique construit sur des modules transdisciplinaires comprend un large panel de compétences à la fois pratiques et théoriques. Une attention particulière est portée à l'articulation critique entre ces deux aspects. Dans cette forte mutualisation des cours, il faut tout de même distinguer la mutualisation subie, du fait d'un sous-encadrement, de celle, choisie du tronc commun. Dans l'ensemble toutefois, la répartition de modules est très équilibrée entre ECTS, cours magistraux et travaux dirigés, avec une progression bien pensée de la première à la troisième année de licence (L1 à la L3), depuis l'acquisition des savoirs en culture générale, dans une langue et en informatique. L'orientation Art numérique est bienvenue dans le contexte régional : elle mérite même d'être accompagnée d'un atelier écriture. La maquette est organisée de telle manière que l'on voit clairement la progression des enseignements de la L1 à la L3 ainsi que les orientations possibles en cours de parcours. Une attention particulière est accordée à la partie concernant les acquisitions de compétence professionnelles à partir de la L2 et surtout de la L3. Les modalités d'enseignement sont explicitement détaillées : avec un bon rapport entre les cours magistraux et les travaux dirigés, même si ces derniers sont plus nombreux étant donné la nature de la formation. Le manque d'encadrement ne permet pas une procédure d'évaluation des acquis telle qu'elle est attendue. Aucun examen terminal n'est en effet organisé par le corps des enseignants-chercheurs comme il est souhaitable. Les évaluations sont uniquement constituées de contrôles continus, la plupart réalisés par des intervenants extérieurs. Il faut noter l'avantage pour les étudiants du système de compensation, avec conservation de la meilleure note lors d'une double évaluation, qui est le fruit de la politique de l'établissement.

L'acquisition des compétences préprofessionnelles est un point important de la formation du fait de son orientation spécifique vers les arts numériques. L'encadrement est ajusté à la demande grâce à l'intervention d'intervenants extérieurs hyper spécialisés dans le domaine de l'image et des technologies numériques. Pourtant bien que des stages soient pensés et mentionnés dans la maquette en accompagnement de la formation, les enquêtes OVE (Observatoire de la vie étudiante) montrent que ce passage à l'expérience concrète reste un point faible, alors que différents partenariats avec des structures culturelles locales sont affichés. Cette formation correspond à la politique régionale du Languedoc Roussillon, elle développe des contenus bien construits et pointus en particulier autour des arts numériques, voire originaux comme la licence professionnelle *Coordination et conception d'univers vidéoludiques* en lien direct avec le salon des jeux vidéo accueilli par la ville de Montpellier. Le Languedoc Roussillon est l'une des cinq régions en France pour l'industrie des jeux vidéos.

La politique de l'établissement a permis, dès la première année (L1) de l'ensemble des mentions, de proposer une aide à la réussite grâce à un cours spécifiquement orienté vers l'aide à l'élaboration du projet personnel et professionnel. Cet encadrement personnalisé essentiel pour la bonne orientation des étudiants n'est pour le moment proposé que le premier semestre, mais il est prévu de le prolonger au second semestre pour un résultat effectif. Malgré un service des relations internationales très actif, les possibilités de mobilité internationale au sein de la mention ne sont pas lisibles à ce jour ; sachant, en outre, que la formation a même dû renoncer à un projet de collaboration avec Sherbrooke faute de moyens humains. Les dispositifs d'aide aux étudiants correspondent aux actions habituelles d'information et portent leurs fruits, étant donné l'augmentation d'étudiants en première année (L1). Le nombre trop restreint d'encadrants universitaires empêche cependant de développer ce type d'actions. Le tutorat d'accompagnement pédagogique est très bien organisé par les étudiants tuteurs recrutés en troisième année (L3). L'aide porte aussi bien sur des questions pratiques que sur des recherches en bibliothèque. Cela compense la disparition malheureuse des enseignants référents, causée par le sous-encadrement en enseignants-chercheurs. Des passerelles sont proposées vers une autre formation tout au long de la formation et ce, dès la première année (L1) à partir du deuxième semestre (S2) ; elles sont facilitées grâce à la possibilité de conserver les acquis du tronc commun art et humanités, en langue vivante, en méthodologie et en culture. Cette structuration possède la particularité de favoriser également les doubles cursus vers d'autres licences de l'UFR (unité de formations et recherche).

La connaissance du devenir des étudiants reste à améliorer, malgré les efforts fournis par l'établissement grâce à des enquêtes menées et aux données de l'OVE. Les annexes et le tableau indicateur dans le dossier de la mention fournissent quelques données : en 2011-2012 sur les 237 étudiants inscrits en L1 seulement 20 poursuivent en master, mais ils sont 26 à obtenir leur licence. Ce chiffre révèle surtout une baisse très forte et inquiétante des effectifs entre la L1 et la L3. 16 étudiants poursuivent en master au sein de l'établissement (a priori dans le master *Arts plastiques*), 19 étudiants en *Arts plastiques enseignement*. On s'interroge sur le fait qu'il n'y a aucun étudiant inscrit en 2012 dans le master « ouverture au monde professionnel ». Enfin, 4 étudiants poursuivent en master dans un autre établissement. Le taux de réussite n'est par ailleurs pas précisé. En 2012, l'établissement a organisé un questionnaire permettant de bien connaître les caractéristiques de la population étudiante (filière d'origine au lycée, genre, boursier, etc.). Et grâce à l'OVE, il est possible notamment de connaître l'origine géographique et le

flux des étudiants entre la troisième année (L3) et le master. Toutefois, il est important de mettre en place un questionnaire plus approfondi afin de mieux connaître par la suite le taux de réussite.

L'évaluation systématique est proposée par l'établissement et les données qui en sont ressorties ont été prises en compte par la mention pour penser l'architecture de la formation. L'équipe déplore tout au long de sa présentation un gros problème de sous-encadrement à cause du faible effectif d'enseignants-chercheurs, ce qui la pénalise et ne lui permet pas le suivi pédagogique souhaité. En effet, seulement neuf enseignants-chercheurs (en 2013 : un professeur, cinq maîtres de conférences, un PRAG et deux PAST) sont rattachés à la formation, heureusement soutenus par l'intervention de professionnels extérieurs qui viennent en partie combler ces manques. Un rééquilibrage est urgent. Les dernières recommandations de l'AERES ont été prises en compte avec une grande attention, en particulier la structuration de la formation pour une meilleure lisibilité et une plus grande cohérence entre les trois orientations et leurs poursuites en master. Par ailleurs, l'autoévaluation de la formation lui a également servi à améliorer la valorisation des événements artistiques qu'elle organise ou auxquels elle est associée. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et l'ADD (annexe descriptive au diplôme) sont présentes et correctement renseignées.

- Points forts :
  - Progressivité des parcours.
  - Contenus pertinents et bien ciblés.
  - Bonne articulation des enseignements entre connaissances théoriques et savoir-faire pratiques.
  
- Points faibles :
  - Sous-encadrement criant des enseignants-chercheurs.
  - Déficit de moyens et conditions matérielles difficiles (chevauchements d'horaires, problèmes de locaux).
  - Insertion professionnelle peu visible dans chacune des orientations.
  - Le souci des stages non-suivis.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs et soutenir son dynamisme par des moyens matériels et administratifs.

Il serait utile de travailler à la consolidation du dispositif actuellement mis en place.

Une attention particulière devrait être portée aux liens avec les milieux professionnels afin que les stages complémentaires à la formation apparaissent plus lisiblement comme outil pédagogique pris en compte dans la formation et non pas comme une simple option.

Il faudrait trouver des solutions pour limiter la baisse importante des effectifs entre la L1 et la L3.



# Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,  
SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

UNIVERSITÉ  
PAUL-VALÉRY  
MONTPELLIER 3

**UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3**

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet  
Directeur des études et de la scolarité  
[matthieu.gayet@univ-montp3.fr](mailto:matthieu.gayet@univ-montp3.fr)  
0467142034

**Anne Fraïsse**  
Présidente de l'université Paul-Valéry  
Montpellier 3  
A  
**Jean-Marc GEIB**  
Directeur de la section formation et  
diplôme de l'AERES

**Objet : Observation évaluation AERES**

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse